

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN

Multifiduciaire Léman SA
Avenue du Casino 52
CH-1820 Montreux
Tél. +41 21 966 80 00
Fax +41 21 966 80 10
www.multigroupservices.com

Au conseil général de la commune de

Chessel

Montreux, le 10 mai 2023

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de Chessel, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de Chessel alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

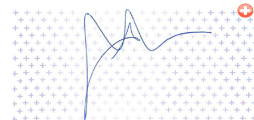
D'autre part, conformément à la correspondance du 17 février 2020 du Service des communes et du logement, nous avons contrôlé la concordance des chiffres ressortant des comptes communaux avec ceux figurant dans le résumé des comptes remis à la préfecture.

L'opération mentionnée ci-dessus ne constitue ni un audit ni une review en conformité avec les Normes d'Audit Suisses (NAS).

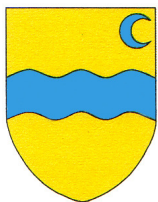
MULTIFIDUCIAIRE LEMAN SA



Christophe Boy
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat



Yves Reichenbach
Expert-réviseur agréé



MUNICIPALITÉ
DE CHESSEL

1846 Chessel

PREAVIS MUNICIPAL No 04-2022/2023 du 12 juin 2023



RAPPORT DE GESTION & COMPTES 2022 DE LA COMMUNE

Table des matières & Billet du Syndic

2-3

1. Conseil général	4
1.1 Organisation du Conseil général	4
1.2 Sommaire des séances	4
2. Votations et élections	5
3. Municipalité	6-9
3.1 Séances de Municipalité	6
3.2 Répartitions des dicastères et représentations législature 2021-2026	6
3.3 Visite annuelle préfectorale	7
3.4 Relations intercommunales et régionales	7
3.5 Commissions nommées par la Municipalité / Délégués de la Municipalité	7
3.6 Clé de répartition pour les imputations internes	8
4. Administration générale	10 à 13
4.1 Personnel communal	10
4.2 Statistiques de la population	12
4.3 UCV 50	13
4.4 Dons, aides et subventions	13
5. Finances	13
5.1 Analyse des comptes 2022	13
6. Domaines et bâtiments communaux	14
6.1 Forêts	14
6.2 Terrains	15
6.3 Bâtiments communaux	15
7. Travaux et infrastructures	16
7.1 Police des constructions	16
7.2 Routes	16
7.3 Parcs et promenades	17
7.4 Cours d'eau et digues	19
8. Aménagement du territoire	19
9. Sécurité publique	19
9.1 Police	19
9.2 SDIS du Haut-Lac	20
9.3 Jeunes Sapeurs-Pompiers du Haut-Lac (JSP)	21
9.4 Protection civile	21
10. Service industriel	21 à 23
10.1 Elimination des déchets	21
10.2 Réseau d'égouts et épuration	23
10.3 Informatique et site internet	23
11. Service des eaux	23 à 24
12. Service électrique	25
13. Service social	25 à 29
13.1 Réseau enfants Chablais	25
13.2 Ecoles	26
13.3 Aides et subventions extrascolaires pour les enfants du village	28
13.4 Temples et cultes	28
14. Sécurité sociale	29
14.1 Facture sociale	29
14.2 Santé	29
15. Tourisme et manifestations diverses	30 à 31
Conclusions	32-33
Rapport Multifiduciaire Leman sur les comptes communaux	34
Comptes	1-13
Bilans comparés	1-4
Tableau des investissements	

Billet du Syndic

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles 93 a à g de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, mis à jour le 1^{er} juillet 2005 et 34 et suivant du Règlement sur la comptabilité des communes, du 14 décembre 1979 mis à jour le 1^{er} avril 2004, nous vous soumettons ci-après le rapport de gestion de la Municipalité et les comptes de l'exercice 2022 pour approbation.

Pour cet exercice, le montant des amortissements des immobilisations réalisé, s'élève à Fr. 287'808.—.

Le CASH FLOW de l'exercice se monte à Fr. 325'499.—.

Selon la loi sur les communes, le mandat de révision des comptes a été effectué par Multifiduciaire Léman SA.

En conclusion, je tiens à remercier chacun/e : municipaux, secrétaire municipale, boursier, préposé au contrôle des habitants, employés communaux pour leur travail et leur engagement.

En remerciant également Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers pour leur participation active lors des différentes commissions et conseils de l'année 2022, la Municipalité continue à s'investir pour maintenir la qualité de vie dans notre village.

Le syndic en charge des finances : Jacques Borgeaud

Selon l'ordonnance cantonale, vous trouverez les rapports de gestion des différentes associations ou conventions intercommunales sur le site

<http://www.chessel.ch/autorites/rapports.php>

P:S Toutes questions relatives à ces rapports, sont à nous faire parvenir par courriel à info@chessel.ch

1. CONSEIL GENERAL

Le Conseil communal a été convoqué à trois reprises pour traiter des différents objets qui lui ont été soumis.

1.1 Organisation du Conseil général

Composition du Bureau du Conseil général au 31 décembre 2022

Président :	Butty Jean-Marc
1 ^{er} vice-président :	Caeiro Mendonça Peixe Marcio
Secrétaire :	Cosandey Nancy
Scrutateurs :	Dupertuis Julie Buchs Laurent
Scrutateurs suppléants :	Nafzger Durgniat Corinne Courvoisier David

Commission du Conseil général

Commission de gestion-finances pour 5 ans	HONSBERGER Claude JORDAN Fabienne DUPERTUIS Lisa NAFZGER DURGNIAT Corinne DÄLLENBACH Walther
Commission de recours en matière d'impôts communaux pour 5 ans	ECHENARD Danielle JORDAN Jean-René NAFZGER DURGNIAT Corinne
Délégué EPUDEHL pour 5 ans	BUCHS Laurent

1.2 Sommaire des séances

20 juin 2022

07-2021/2022	Rapport de gestion et comptes 2021.
08-2021/2022	Règlement communal sur la vidéosurveillance.
09-2021/2022	Etape 2 de la réfection des dessertes agricoles – Offre d'honoraires du Bureau RWB Vaud pour étude préliminaire avant-projet.

24 octobre 2022

01-2022-2023	Modification du système de conduite et du réservoir des Requiens.
--------------	---

12 décembre 2022

02-2022/2023	Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants.
03-2022/2023	Budget de fonctionnement pour l'année 2023.

2. VOTATIONS ET ELECTIONS

Le bureau électoral a eu à s'occuper, en collaboration avec le Greffe municipal et le contrôle des habitants, des votations ci-après :



Votation fédérale du 13 février 2022

1. Initiative populaire du 18 mars 2019 « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »
2. Initiative populaire du 12 septembre 2019 « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) »
3. Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbres (LT)
4. Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias



20 mars 2022

1. Election du Grand Conseil
2. Election du Conseil d'Etat (1^{er} tour)



10 avril 2022

1. Election du Conseil d'Etat (2^{ème} tour)



Votation fédérale du 15 mai 2022

1. Modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique (Loi sur le cinéma, LCin)
2. Modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation)
3. Arrêté fédéral du 1^{er} octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen)



Votation fédérale du 25 septembre 2022

1. Initiative populaire du 17 septembre 2019 « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) »
2. Arrêt fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA
3. Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants (LAVS) (AVS21)
4. Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers)

3. MUNICIPALITE

3.1 Séances de Municipalité

La Municipalité s'est réunie pour sa séance hebdomadaire à 48 reprises, en principe le mardi soir dès 19 h. 00.

Pour assurer le suivi de toutes les problématiques liées à la gestion de la Commune, des séances réunissant d'une part la Municipalité in corpore ou en délégation et d'autre part les services de l'Etat, des entreprises et bureaux privés, les habitants ou les usagers, ont été organisées

3.2 Répartition des dicastères et représentations législature 2021-2026

	Dicastères	Représentations
BORGEAUD Jacques Syndic Suppléant : M. Christophe Krummenacher	Administration générale Contrôle des habitants – Impôts – Finances – Service du personnel - Améliorations foncières	EPUDEHL RHÔNE 3 CHABLAIS REGION Séances Syndics district et cercle
CLEMENT Laurent Suppléant : M. Jacques Borgeaud	Service technique Service des eaux – Routes – Voirie – Domaines communaux – Aménagements publics – Parcs & Jardins – Cimetière – Réseau électrique public –	EPUDEHL Groupement forestier des Agittes
KRUMMENACHER Christophe Suppléante : Mme Séverine Stettler	Service industriel Réseau des égouts – Traitement des ordures ménagères – Communication – Défense incendie – Manifestations – Tourisme — Police sanitaire	EPUDEHL ORPCi SDIS du Haut-Lac SATOM SA
NARBEL Marc-Olivier Suppléant : M. Laurent Clément	Administration du territoire Constructions & Urbanisme – Aménagement du territoire – Bâtiments communaux - Forêts — Police	Groupement forestier des Agittes ASPIHL UCV 50
STETTLER Séverine Suppléant : M. Marc-Olivier Narbel	Service social Affaires sociales – Santé publique – Ecoles – Paroisses – Transports scolaires – Affaires culturelles & Sociétés locales	ARASAPE ASPIHL ASANTE SANA EMS Chablais RSHL

3.3 Visite annuelle préfectorale

Mme la Préfète, Dominique Lachat a effectué le 5 décembre 2022 la traditionnelle visite annuelle de la Commune.

Elle s'est entretenue avec la Municipalité et a effectué les contrôles usuels dans les services, tels que ceux des registres des procès-verbaux de la Municipalité, du Conseil général, des votations et élections, de la tenue des comptes par la Bourse communale, du Contrôle des habitants, du Bureau des étrangers, ainsi que les diverses réglementations communales. Elle a pu relever l'excellent travail de l'administration communale.

3.4 Relations intercommunales et régionales

Les Syndics du district d'Aigle se sont rencontrés à 4 reprises afin de traiter de divers objets sous la présidence de Mme la Préfète, les 23 mars à Noville, 18 mai à Rennaz, 14 septembre à Ormont-Dessous et 30 novembre à Ormont-Dessus.

Les Syndics du Cercle se sont réunis à 4 reprises en séance ordinaire, dans l'une ou l'autre des communes du cercle, les 9 mars à Roche, 8 juin à Noville, 21 septembre à Rennaz et 14 décembre à Villeneuve.

3.5 Commissions nommées par la Municipalité / Délégués de la Municipalité

Commission de salubrité	M. Jacques BORGEAUD, syndic Mme Séverine STETTLER, municipale M. Dr. Blaise Ingold
Délégué EPUDEHL, comité directeur Délégués EPUDEHL, délégation fixe	M. Jacques BORGEAUD, syndic M. Christophe KRUMMENACHER, municipal M. Laurent CLEMENT, municipal.
Délégués Commission du feu SDIS du Haut-Lac	M. Roland DUPERTUIS M. Christophe KRUMMENACHER, municipal
Contrôle des chantiers	M. Marc-Olivier NARBEL, municipal
Prévention des accidents dus aux chantiers	M. Marc-Olivier NARBEL, municipal
Fonctionnaires pour notifications (Office des poursuites)	M. Marc-Olivier NARBEL, municipal
Commission des déchets carnés	M. Christophe KRUMMENACHER, municipal
Estimations fiscales des immeubles (Registre foncier)	M. Marc-Olivier NARBEL, municipal
ORPCi	M. François LÜTHI M. Christophe KRUMMENACHER, municipal
Groupe forestier des Agittes, comité directeur Membre, Groupe forestier des Agittes	M. Marc-Olivier NARBEL, municipal M. Laurent CLEMENT, municipal
Déléguée ARASAPE + Commission consultative Réseau enfants Chablais	Mme Séverine STETTLER, municipale
Déléguée ASANTE SANA (CMS), comité directeur	Mme Séverine STETTLER, municipale
Délégué ASPIHL, comité directeur Délégués ASPIHL, conseil intercommunal	M. Marc-Olivier NARBEL, municipal Mme Séverine STETTLER, municipale M. Pascal AEBERHARD Mme Gaëlle BORLOZ

3.6 Clé de répartition pour les imputations internes

Les deux tableaux suivants indiquent la répartition du temps de travail des conseillers municipaux et des employés communaux, par dicastère.

CLE DE REPARTITION POUR LES IMPUTATIONS INTERNES DES TRAITEMENTS ET VACATIONS DES MUNICIPAUX 2022

Syndic et Municipaux	Dicastère	% du temps de travail
BORGEAUD J.		
STETTLER S.	Administration	50
	Finances	50
NARBEL M.-O.	Administration	10
	Enseignement	60
	Social	30
KRUMMENACHER C.	Administration	10
	Police constructions	30
	Bâtiments communaux	20
	Forêts	20
	Police	20
CLEMENT L.	Administration	20
	Déchets	30
	Tourisme	20
	Défense incendie	10
	Egouts	20
	Administration	10
	Routes	20
	Terrains	10
	Parcs et cimetière	10
	Service des eaux	40
	Service électrique (turbinage)	10

**CLE DE REPARTITION POUR LES IMPUTATIONS INTERNES
DE FRAIS DE PERSONNEL ADMINISTRATIF 2022**

Poste	Dicastère	% du temps de travail	
Secrétaire municipale	Administration	80	
	Tourisme	1	
	Finances	4	
	Terrains	1	
	Forêts	1	
	Bâtiments	2	
	Routes	2	
	Parcs cimetière	1	
	Ordures	1	
	Egouts épuration	2	
	Instruction publique	1	
	Temple et cultes	1	
	Défense incendie	1	
	Service des eaux	1	
	Service électrique	1	100
Préposé au contrôle des habitants	Administration	87	
	Tourisme	1	
	Finances	1	
	Terrains	1	
	Forêts	1	
	Bâtiments	1	
	Routes	1	
	Parcs cimetière	1	
	Ordures	1	
	Egouts épuration	1	
	Instruction publique	1	
	Temple et cultes	1	
	Défense incendie	1	
	Service des Eaux	1	100
Boursier	Administration	2	
	Tourisme	2	
	Finances	6	
	Terrains	5	
	Forêts	13	
	Bâtiments	10	
	Routes	10	
	Parcs cimetière	2	
	Ordures	23	
	Egouts épuration	12	
	Instruction publique	2	
	Temple et cultes	2	
	Défense incendie	3	
	Service des eaux	5	
	Service des électrique	3	100

4. ADMINISTRATION GENERALE

4.1 Personnel communal

Greffé municipal Mme Evelyne Raymond en fonction depuis le 1^{er} avril 2012
80%

Les principales tâches dévolues au Greffé municipal, qui dépend de l'administration générale, placée sous la direction du Syndic, sont les suivantes :

- La rédaction des procès-verbaux, des préavis municipaux, de divers rapports et diverses circulaires,
- La rédaction des courriers découlant des séances de Municipalité. Les échanges par courriels sont toujours de plus en plus favorisés,
- L'établissement des actes émanant de la Municipalité,
- L'organisation des votations/élections avec la tenue du registre civique, en collaboration avec le Contrôle des habitants,
- Le traitement des demandes de naturalisation et les décisions d'octroi de bourgeoisie,
- Les relations avec le Conseil général, la Préfecture et les divers services de l'Etat,
- La mise sur pied des réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité,
- La gestion des publications communales,
- Etablissement du rapport de gestion,
- L'information et la coordination entre les différents services,
- Le classement et la tenue des archives communales,
- La police des constructions,
- Les ordonnances pénales,
- Réservation des salles communales,
- Autorisations de manifestations et permis temporaires,

Boursier M. Didier Liechti en fonction depuis le 1^{er} juin 2021
30%

Au cours de l'année 2022, le boursier a soutenu avec efficacité la Municipalité dans le délicat exercice de la gestion du ménage communal et de son équilibre.

Les tâches principales de la bourse sont les suivantes :

- L'établissement des comptes annuels,
- L'établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité,
- La planification financière,
- La négociation, le renouvellement et le suivi des emprunts,
- La gestion de la trésorerie,
- Les saisies et les paiements des factures fournisseurs,
- Les facturations de taxes et de prestations diverses,
- Le suivi des encaissements et du contentieux,
- La gestion des salaires,
- L'établissement des déclarations TVA, AVS, SUVA, LAA, LPP.
- La gestion de la partie communale liée aux impôts : remises de contributions, frontaliers, arrêté d'imposition.

Au cours de l'exercice 2022, le boursier a participé à plusieurs cours de formation afin de rafraîchir les procédures en place et soutenir plus efficacement la Municipalité dans l'exercice de la gestion des finances communales.

C'est ainsi que Didier Liechti a régulièrement établi, à côté des opérations usuelles de comptabilisation, de facturation, de tenue de la TVA et de la gestion des salaires, des nouveaux liens informatisés avec les partenaires sociaux concernés ainsi que de nouvelles procédures de rappels et de tenue du contentieux. Il a également commencé à participer à des séances d'informations relative à la mise en place de MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé niveau 2) au sein de notre commune.

Contrôle des habitants Mme Evelyne Raymond du 1^{er} janvier au 28 février 2022
30% M. Didier Liechti en fonction depuis le 1^{er} mars 2022

Le Contrôle des habitants est principalement chargé de tenir le registre des habitants de la commune et d'en assurer le suivi régulier.

Dans les limites fixées par le droit supérieur, il pourvoit aux communications d'informations nécessaires aux différentes administrations. Il fournit également aux particuliers différents renseignements, en application de la loi sur le contrôle des habitants (LCH) et dans le respect de la loi sur la protection des données personnelles (LPrD).

Les tâches principales du Contrôle des habitants sont les suivantes :

- Les procédures liées aux permis de séjour et d'établissement pour étrangers,
- Les établissements d'attestations diverses,
- La commande des cartes d'identité,
- Tenue du rôle des électeurs, élections et votations en collaboration avec le Greffe,
- La tenue du registre des chiens,
- La tenue du registre des inhumations
- La validation des signatures lors d'initiatives et de référendums

Il est à noter que le nombre de mouvements d'habitants (arrivées & départs) de notre Communes, est en forte augmentation (+50% en moyenne annualisée) ces trois dernières années, en comparaison aux années précédentes. Ceci engendrant un travail plus conséquent de ce service en sus de la récente nouvelle gestion des cartes GastroVert, permettant l'accès à notre déchetterie.

La Commune est représentée au sein des Groupements suivants :

- Secrétaires municipaux du district d'Aigle et du Canton de Vaud,
- Boursiers du district d'Aigle et du Canton de Vaud,
- Préposés au Contrôle des habitants de l'Est Vaudois et du Canton de Vaud.

Ces contacts réguliers visent à développer une approche concertée des communes sur différents points et à favoriser les échanges d'informations et le développement d'une formation continue.

Employé communal 100% M. Rémy Bollat en fonction depuis le 1^{er} mars 2018

Technicienne de surface à l'heure Mme Christiane Yersin en fonction depuis le 1^{er} décembre 2020

Employé communal remplaçant, à l'heure M. Pierre-Alain Yersin,

Cours et formation continue

Notre personnel communal a participé à différents cours de formation continue dans son domaine d'action respectif.

4.2 Statistiques de la population

Recensement de la population au 31 décembre 2022

La population de la Commune de Chessel tend à augmenter légèrement, selon les données du Contrôle des habitants.

Au 1^{er} janvier 2023, la Commune compte 534 habitants (501 en 2021) dont 402 personnes de nationalité suisse et 132 (113 en 2021) de nationalité étrangère.

Résidence secondaire 23 personnes

Population étrangère
Permis C : 71
Permis B : 49
Permis L : 3
Permis S : 9

Elle représente une part non négligeable des dossiers à traiter et est en augmentation depuis la construction des nouvelles habitations.

Naissances Durant cette année, 6 naissances ont été enregistrées (6 en 2021)

Décès Nous avons une pensée de sympathie pour les familles des 2 personnes décédées en 2022.

Ouvriers agricoles 15 ouvriers agricoles en 2022 (16 en 2021)

Registre des chiens 56 chiens inscrits au 31.12.2022

Demandes de cartes d'identité Au cours de l'année 2022, 24 habitants de notre village ont fait une demande au contrôle des habitants en vue d'obtenir une carte d'identité (21 en 2021).

4.3 UCV 50

M. M.-O. Narbel a représenté à 4 reprises le district d'Aigle, au Comité des 50 de l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

Voici une liste non exhaustive des points traités lors de ces séances :

- Révision de la loi sur les Communes : processus et implication de l'UCV
- Cybersécurité : collaboration canton-communes
- Marchés publics
- Divers projets en consultation
- Péréquation, MCH2, Budget de l'Etat 2023

4.4 Dons, aides et subventions

Des contributions diverses ont été versées à différentes associations et sociétés, dont l'APS du Haut-Lac, à l'Entraide Familiale de Villeneuve et Plaine du Rhône, à ASEMA (Association Secutel et Moyens Auxiliaires), à l'Association l'Enfant et l'Hôpital, à la Fondation Vaudoise de Probation (Prisons), à l'Association Plate-Forme Jeunesse (SEMO), au Regroupement des Aphasiques du Chablais, aux Amis de l'Hôpital du chablais, à la Fondation des Jalons de Villeneuve (Autisme), Pro Senectute Vaud et à PROXY(proches aidants), SOS Futures Mamans, la Fondation Verdeil et la Fondation Jeunesse et Famille

Durant l'année 2022, 23 h. 30 ont été dévouées en représentations dans ces associations.

D'autres contributions ont été versées à des associations et sociétés qui font partie du patrimoine local, régional, chablaisien ou encore cantonal, telles que :

Arboretum, APS du Haut-Lac Fr. 1.—/hab., Chablais Région Fr. 9.—/hab., Radio Chablais Fr. 3.—/hab., Riviera-Chablais (Journal), FSG Roche, Fanfare Echo de la Plaine Noville, JSP du Haut-Lac Fr. 0.80 ct/hab., SDIS du Haut-Lac, Montreux-Rennaz cyclisme, l'Atelier Ouvert, Piscine de Villeneuve, Nez-Rouge, Vaud Rando, Les Amis du musée de l'Orgue, Université populaire d'Aigle, CISL, Trottinette, la Lanterne Magique, Tour de France, les Milices Vaudoises, Fête cantonale de lutte.

5.FINANCES

5.1 Analyse des comptes 2022

Les comptes 2022 se soldent par un bénéfice de Fr. 27'997.30 alors que le budget faisait état d'un déficit de Fr. 127'385.—.

Ce résultat positif a principalement été généré par des retours plus importants du fonds de péréquation cantonal/communal ainsi que des recettes fiscales sur le bénéfice des personnes morales dues à des répartitions intercommunales en notre faveur qui, cependant, ne sauraient perdurer.

6.DOMAINES ET BATIMENTS COMMUNAUX

6.1 Forêts

L'Assemblée générale du Groupement forestier des Agittes a eu lieu le 28 avril 2022, à Noville.

M. M.-O. Narbel, membre du CODIR a participé à 6 séances en plénière durant l'année 2022 ainsi que 2 Assemblées générales.

Liste non exhaustive des points traités par le GFA :

- Projet de place à bois régionale ;
- Bois énergie ;
- Construction de pontons au Grangettes ;
- Vente de bois de feu en 2022 = 460 stères ;
- Nouvelle activité : Transformation de sciure en pellets et vente par le GFA.

Une demi-journée de martelage aux Îles Ferrandes, a eu lieu en présence de M. M.-O, Narbel, municipal, ainsi que MM. J.-L. Gay et Y. Aubert du GFA en date du 10 novembre 2022.

Rapport d'activité du Groupement forestier des Agittes.

Volume exploité et surfaces traitées dans les forêts de Chessel

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| - Exploitation de chablis : | 7.9 m ³ |
| - Exploitation coupes normales : | 417 m ³ |
| - Soins culturaux : | 61'601 m ² |

Résumé du garde forestier

L'année 2022 fut la dernière de la belle et longue carrière de M. Pierre-Antoine Coquoz. Il a été remplacé par M. Yolan Aubert.

En vue du changement climatique, une adaptation des forêts est en cours. Les essences les moins adaptées seront progressivement prélevées pour laisser place à du rajeunissement naturel de station. Des plantations complémentaires seront effectuées dans certains secteurs.

L'année 2022 a été à nouveau chaude et sèche mais ne semble pas avoir mis en péril les massifs forestiers de la plaine. Les forêts de montagne sont plus sensibles, notamment les épicéas face au bostryche typographe.

Analyse financière

Charges de Fr. 46'250.15, soit un dépassement de Fr. 630.15 par rapport au budget et compensé par l'augmentation de la vente de bois + Fr. 2'396.60.—.

Vente de bois de feu

- 63 stères ont été vendus en 2022, soit une augmentation de 24 stères par rapport à 2021

L'augmentation est liée à la pénurie énergétique annoncée et à la crainte des habitants.

Pour pouvoir répondre à toutes les demandes il a été décidé de limiter la vente à 4 stères par ménage.

[http://www.chessel.ch/documents/rapports/2021/GFA Rapport de gestion 2022.pdf](http://www.chessel.ch/documents/rapports/2021/GFA_Rapport_de_gestion_2022.pdf)

6.2 Terrains

Concassage du tas de cailloux en Beau Crêt par l'entreprise Etienne Rouge



6.3 Bâtiments communaux

Divers travaux d'entretien courant ou de réfection des différents bâtiments communaux

Déchetterie

Pose d'un portail automatisé
Participation à 8 séances de chantier.

Appartement de la Maison de Commune

Remplacement d'une cabine de douche

Collège

Remise en état général et nettoyage des locaux du collège durant les vacances d'été.

7. TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

7.1 Police des constructions

4 séances avec des bureaux d'architectes – Analyse de projets potentiels

5 séances – Analyses et contrôles des dossiers CAMAC (Autorisations de constructions)

14 séances de contrôle de conformité des travaux exécutés dans la Commune

Récapitulatif des dossiers traités en 2022

Mises à l'enquête publique	4 (1 en 2021)
Permis de construire délivrés	2 (1 en 2021)
Permis d'habiter/d'utiliser	5 (3 en 2021)
Permis de fouille	1 (2 en 2021)
Annonces d'installations solaires	10 (2 en 2021)
Autorisations pour abattage d'arbres protégés (affichage de 20 jours au pilier public)	4 dont 2, sans passer par la voie de l'enquête publique au vu du caractère d'urgence (risque de tomber sur la chaussée)

Comme chaque année, la Commune s'est adressée à des spécialistes pour une analyse en amont de certains dossiers, en ce qui concerne entre autres la sécurité incendie et les mises en conformité.

7.2 Routes

A des fins d'économie d'énergie, la Municipalité a décidé d'éteindre 30% des lampadaires du village, dès le mois d'octobre.

Changement d'un lampadaire accidenté par un camion, au Grand Bois.



2 puits perdus ont été creusés aux Goudets pour évacuer un gros amas d'eau en cas de pluie.



Divers travaux de rebouchage de trous avec du goudron 0/8 Durep et de la criblure 0/11 d'Arvel.

Déneigement – passage de la lame 2 fois et salage 3 fois.

7.3 Parcs et promenades

Divers travaux ont été effectués durant l'année par l'employé communal, M. Rémy Bollat :

- Construction et installation d'une table avec bancs en séquoia de Corbeyrier, aux abords du pont du Rhône par l'employé communal



- Installation d'un banc au nord-ouest de la forêt des Essertages.



- Nettoyage des bancs et monuments avec le nouveau Kärcher à moteur thermique.



- Réparation de la barrière rive droite, donnant accès sur la passerelle du Grand Canal.



- Installation de 3 poubelles et distributeurs de sachets à crottes de chiens supplémentaires.

7.4 Cours d'eau et digues

Rive droite du Grand Canal au niveau des Grands Bois, renforcement de la digue – Travail exécuté par le Canton.



8. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En collaboration avec le bureau RWB Vaud SA, la Municipalité a poursuivi la révision du Plan d'Affectation communal (PACom).

Après avoir effectué les modifications demandées par la DGTL (Direction générale du territoire et du logement) principalement sur le dimensionnement des zones d'habitation, il a finalement été validé par le Canton.

9. SECURITE PUBLIQUE

9.1 Police

Activité policière

Les relations avec la gendarmerie vaudoise sont bonnes, le poste de Villeneuve répondant régulièrement à nos demandes.

L'année 2022 voit une augmentation des infractions avec 109 événements (84 en 2021 et 62 en 2020)

Les plus importantes interventions sont les suivantes :

Troubles de la tranquillité	6	Véhicule sans plaque	4
Individus perturbés	5	Infractions LCR	4
Animaux	10	Litiges	7
Individus recherchés	12	Mineur	3

En 2022, 9 ordonnances pénales ont été délivrées ainsi que 33 amendes d'ordres, dont 4 ont été annulées.

Le traitement de ces contraventions occasionne un nombre considérable d'heures de travail administratif, autant pour le municipal de police que le Greffe et la Bourse.

Notifications de commandements de payer

86 commandements de payer ont été notifiés par nos services durant l'année 2022, contre 80 en 2021.

Nouvelles signalisations

Mise à ban avec interdiction de circuler au Chemin du Collège.
Panneau « Bordier autorisé » au Chemin du Grand Canal.

Police du commerce

3 inspections ont eu lieu dans les différents commerces du village, afin de contrôler les normes de sécurité et d'hygiène.

15 séances ont été nécessaires afin de traiter des sujets suivants :

- élaboration du Règlement sur la vidéosurveillance – Juristes du canton ;
- infractions ou litiges à l'intérieur de la Commune – Gendarmerie cantonale ;
- Etude de mise en conformité des arrêts de bus, mesures LHand

9.2 SDIS du Haut-Lac

En 2022, le SDIS du Haut-Lac avait un effectif de 70 personnes réparties comme suit : 10 officiers, 20 sous-officiers, 36 sapeurs et 5 recrues.

L'année a été marquée par l'organisation du 115^{ème} concours cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompier en date des 6 et 7 mai 2022. Manifestation pleinement réussie sur le site de l'usine Miauton de Villeneuve.

Les bénéfices de la manifestation ont permis de financer l'achat d'une superbe bannière aux armes du SDIS.

La commission du feu dans laquelle siègent deux représentants de la commune de Chessel, (Roland Dupertuis et Christophe Krummenacher), s'est réunie à cinq reprises dans un excellent esprit.

Interventions

89 interventions ont été effectuées en 2022 (76 en 2015, 89 en 2016, 96 en 2017, 63 en 2018, 119 en 2019, 90 en 2020 et 150 en 2021) dont 2 à Chessel.

Comptes

L'excédent de charges pour 2022 se monte à Fr. 230'867.17, ce qui représente une charge de Fr.11'555.40 pour Chessel (Fr. 21.89/habitant) auquel il convient d'ajouter le loyer de la caserne pour un montant de Fr. 10'293.44 (Fr.19.50/habitant).

http://www.chessel.ch/documents/rapports/2022/SDIS_Rapport_de_gestion_2022.pdf

9.3 Jeunes Sapeurs-Pompiers du Haut-Lac (JSP)

Le 1^{er} lieutenant Burnier est responsable du groupe des Jeunes sapeurs-pompiers, assisté de plusieurs instructeurs. Le groupe est composé de 25 jeunes de 11 à 18 ans, formés en vue de rejoindre le corps du SDIS.

Le coût de la prise en charge des JSP est de Fr. 0.80/habitant des Communes du Haut-Lac.

9.4 Protection civile

Basée à Aigle, l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) est composée d'une assemblée générale, soit 2 représentants par commune du district et d'un comité directeur de 8 membres.

La formation d'intervention régionale (FIR) peut être mobilisée dans l'heure en cas d'alarme et comprend 41 astreints. Ses membres sont incorporés sur une base volontaire, portent un pager et effectuent entre deux et quatre jours de cours spécifiques supplémentaires chaque année.

La formation d'appui régionale (FAR) entre en service dans les 6 heures suivant l'alarme. Elle comprend 201 astreints.

Participation aux frais de Fr. 6'661.75 en 2019, Fr. 6'694.75 en 2020 et Fr. 6'352.45 en 2021. En 2022, Fr. 7'669.80.

http://www.chessel.ch/documents/rapports/2022/ORPCi_Rapport_de_gestion_2022.pdf

Participation à l'assemblée générale des deux délégués de la Commune de Chessel, MM. François Lüthi et Christophe Krummenacher.

10. SERVICE INDUSTRIEL

10.1 Elimination des déchets

Neuvième année de mise en application du règlement adopté en 2013 avec le système de taxe au sac.

Tendance stable, le ratio charge/revenu hors amortissement (45.331) est stable (1.43 contre 1.4).

Malgré l'augmentation de la population et du prix des transports la tarification des déchets ménagers à 70.-/tonne (110.-/tonne précédemment), grâce à l'adoption du système Gastrovert, permet de maintenir les coûts stables.

La quantité de déchets (en tonnes) a évolué ainsi :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ordures ménagères	109	125	44.81	99.39	90.89	83.31	75.59	88.31	90.24	104.9	102.97
Objets encombrants	41	35	24.22	22.61	15.9	31.03	36.65	27.80	37.58	51.8	60.1
Vieux papiers	17	11	22.39	24.43	25.36	25.6	24.89	19.00	22.83	26.09	23.86
Verres	32	32	28.87	29.38	30.16	28.33	49.70	21.52	28.59	38.36	35.03
Métaux	8	3	6.98	7.58	6.74	8.59	4.46	6.63	7.43	8.02	7.46
Déchets méthanisables	34	86	28.67	41.29	55.98	50.2	51.18	47.56	67.92	59.18	48.53
Déchets inertes						10.14	36.98	16.48	11.74	13.08	21.2

Au compte 45.318.04 les ordures provenant du camping lui sont refacturées en 45.436.01.

Au compte 45.436 apparaît la rétrocession de GEDECHABLAIS, qui correspond à la quantité de sacs officiels provenant de Chessel pour un montant de Fr. 22'887.45 (Fr. 22'986.90 en 2021, Fr. 20'119.60 en 2020, Fr.18'549.20 en 2019 et Fr.16'811.75 en 2018).

Au compte 45.434.02 apparaît la taxe pour les particuliers et les entreprises qui rapporte un montant de Fr. 35'859.50 en 2014, Fr. 33'283.— en 2015, Fr. 33'667.— en 2016, 36'317.- en 2017, Fr. 34'738.— en 2018, Fr. 37'175. — en 2019, Fr. 36'775. — en 2020, Fr. 46'634.20 en 2021 et Fr. 39'865.25 en 2022.

Grâce à l'automatisation du portail, réalisé début 2022, l'accès à la déchèterie est sécurisé et assuré pratiquement en tout temps. Par-contre les usagers n'étant plus supervisés par le préposé à la déchèterie, certains en profitent pour déposer leurs déchets sans respecter les consignes de tri. On trouve notamment des emballages de nourriture souillés de restes d'aliments dans le papier ainsi que des briques de lait, différents objets et emballages en plastiques de petites tailles dans les déchets encombrants.

La quantité de déchets encombrants est toujours trop élevée.

Selon des inspections périodiques il y a probablement 20% de ce tonnage qui devrait être éliminé avec les ordures ménagères (sacs blancs) soit, des déchets de moins de 3 litres de volume et de moins de 50cm.

En l'absence de moyens coercitifs (qui ont aussi un coût) il y a peu de chance de corriger ces incivilités.

En 2023 il est prévu d'améliorer la signalétique de la déchèterie dans l'espoir de lutter un peu contre ce phénomène.

10.2 Réseau d'égouts et épuration

Quantité d'EQH plus élevée que la normale pour l'année 2022.

Les EQH sont déterminés par quatre mesures (une par trimestre) des charges polluantes pour deux tiers et par le débit total d'eau usée (mesure continue) pour un tiers. Les mesures effectuées ne permettent pas de déterminer le type exact de la charge polluante (il pourrait s'agir aussi bien d'huile végétale ou minérale que de denrées alimentaires), par-contre le débit total d'eau usée est essentiellement dû aux nombres d'usagers.

Les valeurs passées :

2015 : 293

2016 : 284

2017 : 231

2018 : 292

2019 : 235

2020 : 274

2021 : 271

et pour 2022 : **346** (chiffre qui avait déjà été atteint en 2011).

Le montant facturé par EPUDEHL comprend les frais d'exploitation, et la taxe fédérale pour la protection des eaux Fr. 9.—/hab.

Les conduites d'eaux claires et d'eaux usées ont été entièrement curées fin 2022.

10.3 Informatique et site internet

La sécurisation des infrastructures informatiques communales a débuté en fin d'année 2022 avec l'acquisition d'un système de protection évolué permettant un meilleur filtrage du trafic Internet et un accès sécurisé aux ressources internes depuis l'extérieur (VPN). Une seconde étape avec migration de la messagerie vers une solution plus sécurisée est prévue quant à elle pour début 2023 (en place au moment de la rédaction de ces lignes).

Le nouveau site internet promis depuis la période COVID est à bout touchant. Sa mise en place a demandé et demande encore un travail de fourmi conséquent de la part du secrétariat communal, ceci en plus des tâches habituelles courantes.

11. Service des eaux

Fuite d'eau sur la conduite principale aux abords du camping – Intervention de l'entreprise Gaillard & Fils.



54 compteurs d'eau datant d'avant 2022 ont été remplacés par des modèles munis de radios transmetteurs (achat en 2021).

Nettoyage du captage de Saxelles et du réservoir d'eau des Requieres.

5 analyses d'eau potable ont été effectuées, soit 3 par EPUDEHL et 2 par l'Office cantonal de la consommation. Toutes confirment une eau d'excellente qualité sans aucun traitement.

Recherche continue de diverses vannes pour compléter les plans communaux.

Diverses participations aux Assemblées EPUDEHL

Qualité de l'eau potable

Prélèvement effectué le **13 juin 2022** à la fontaine publique du temple.
L'eau provient de la source de Saxelles, alt. 790m.

Conductivité électrique	241µS/cm
pH	8.0
Turbidité	0.1UT/F
Dureté totale	13.8°F
Dureté carbonatée	13.3°F
Aluminium	2.3µg/l
Antimoine	non décelé
Arsenic	non décelé
Plomb	non décelé
Cadmium	non décelé
Cuivre	non décelé
Calcium	45mg/l
Magnésium	6.0mg/l
Sodium	0.8mg/l
Potassium	non décelé
Hydrogénocarbonates	162mg/l
Sulfate	7mg/l
Nitrate	1.4mg/l
Fluorure	<0.10mg/l
Chlorure	<1.0mg/l
Lithium	non décelé
Ammonium	non décelé
Nitrite	non décelé
Carbone organique	<0.5mg/l
Bromure	non décelé
Germes aérobies mésophiles	0UFC/ml
Escherichia coli	0UFC/100ml
Entérocoques	0UFC/100ml

http://www.chessel.ch/documents/rapports/2022/EPUDEHL_Comptes_2022.pdf

12. SERVICE ELECTRIQUE

Production de la microcentrale des Requiens

6 interventions ont été nécessaires pour remettre la turbine en service.

Changement du contrôleur 24V par l'entreprise Electrovit.

13. SERVICE SOCIAL

13.1 Réseau Enfants Chablais

Pour le compte des 15 communes du District d'Aigle, l'ARASAPE gère le réseau Enfants Chablais depuis le 1^{er} janvier 2009. L'année 2022 constitue la treizième année d'activité complète pour la gestion du réseau selon le mode opératoire souhaité par ses communes membres :

- Une gestion des inscriptions, de la facturation et de l'encaissement centralisée pour l'ensemble des structures ;
- Une gestion au nom des Communes de l'autorisation de pratiquer l'activité des accueillantes en milieu familial ;
- Une gestion en réseau du financement public de ces activités.

En 2022, les charges totales pour l'accueil de jour du Réseau Enfants Chablais se montent à Fr. 24'003'323.—.

Pour rappel, chaque Commune participe à hauteur d'environ 30% du déficit, en fonction de sa population et à 70% environ du déficit en fonction de sa consommation.

Le budget 2022 pour les 15 Communes du district était de Fr. 9'079'628.—, soit pour les 8 crèches, les 12 UAPE et l'ensemble des AMF (environ 100 mamans de jour).

Le montant par habitant pour Chessel passe donc à Fr. 224.— (Fr. 186.— en 2021).

Chaque année, le Réseau Enfants Chablais doit répondre de plus en plus à une forte augmentation des demandes de placements, tant au niveau des crèches que des UAPE.

Les taux de remplissage sont bons, voire excellents. Certaines structures doivent même instaurer des listes d'attente.

La répercussion du COVID se fait encore sentir. Beaucoup de familles se sont retrouvées étouffées en ville et se sont installées dans toutes les régions du Chablais (en plaine comme en montagne).

De nouvelles structures auraient dû voir le jour en 2022, mais malheureusement en raison des délais, de la main d'œuvre ou encore des matériaux, elles sont reportées en 2023.

Pour notre région du Haut-Lac, la Commune de Rennaz prévoyait d'ouvrir une UAPE de 12 places pour les écoliers de Chessel, Noville et Rennaz.

Faute de trouver un terrain d'entente avec l'Espace Santé sur le prix du loyer et l'OAJE pour mettre les locaux aux normes, ce projet n'a pas abouti.

Fort heureusement, la Commune de Roche a pu renouveler sa dérogation de maintenir une année de plus les 60 places au lieu des 48 autorisées dans ses locaux.

La bonne nouvelle vient de la Commune de Noville qui ouvrira sa structure dès la rentrée d'août.

Le coût du minibus privé qui transporte les élèves de Chessel, Noville et Rennaz sur Roche, a également augmenté (Bus plus grand certains jours et consommation de carburant).

A Villeneuve, 12 places supplémentaires ont également été ouvertes en UAPE. Elles passent de 60 à 72 et 7 places supplémentaires en crèche à la garderie des Renardeaux, à Rennaz.

A savoir que dans les UAPE, les places s'ouvrent uniquement par tranche de 12. En crèche, le système d'ouverture se base selon les âges (par 5 pour les bébés, par 7 pour les mini-trotteurs et les trotteurs. Si ces taux d'occupation ne sont pas atteints, cela se répercute sur les charges des Communes. Raison pour laquelle cette gestion est scrupuleusement contrôlée par l'AJE.

Comme vous l'aurez constaté, les chiffres de notre Commune grimpent en raison de l'augmentation de notre population et par conséquent, bon nombre de nouveaux enfants.

Notre contribution à la FAJE est toujours de 5.- / par habitant.

Nous subventionnons également avec le soutien des 4 autres communes du Cercle, la Halte Jeux La Marelle située sur la commune de Villeneuve, ouverte à tous les enfants (dès 2 ½ de 8h à 11h30).

Mme S. Stettler, déléguée de l'ARASAPE, Vice-Présidente au Conseil Intercommunal et membre du comité de la Commission consultative pour l'AJE, a participé à environ 30 heures de séances et de représentations durant l'année 2022.

http://www.chessel.ch/documents/rapports/2022/ARASAPE_Rapport_de_gestion_2022.pdf

13.2 Ecoles

L'Etablissement de Villeneuve Haut-Lac comprend plusieurs sites, à savoir : Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve, soit 76 classes pour un total de 1'405 élèves et 159 enseignants et collaborateurs pédagogiques.

Chessel compte 18 élèves dans sa classe 1-2H.

Les projections pour 2023-2028 nous montrent une évolution des effectifs en constante hausse. La situation actuelle de l'occupation des locaux est préoccupante. Des locaux supplémentaires seront indispensables afin d'offrir des conditions adéquates pour la rentrée 2024.

Le CODIR a entrepris plusieurs démarches (études) dans l'optique de nouvelles constructions scolaires, entre autres sur le site de la Tour-Rouge, sur la Commune de Rennaz, pour un dédoublement de la salle de gymnastique aux Narcisses, une étude de faisabilité d'une piscine couverte et une autre sur le site de la Tronchenaz.

Le CODIR travaille en permanence dans l'urgence car les besoins sont basés sur des hypothèses et il a le devoir de répondre aux enjeux d'une éducation performante.

Pour Chessel, la clé de répartition pour l'ASPIHL (Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut Lac) est de 4,20%. Pour rappel, celle-ci est calculée en fonction du nombre d'habitants (pour moitié) et du nombre d'élèves (pour l'autre moitié).

En 2022, les comptes de l'Etablissement scolaire de Villeneuve Haut Lac ne figurent plus dans le rapport de gestion, ceux-ci ayant été repris par l'ASPIHL.

La commission consultative étant dissoute, Mme S. Stettler reste cependant répondante en collaboration avec M. M.-O. Narbel, (Président du CODIR de l'ASPIHL), ainsi que membre du Conseil d'établissement et déléguée au Conseil Intercommunal.

Les comptes de l'ASPIHL seront approuvés lors du Conseil intercommunal du 21 juin 2023.

Transports scolaires

Grâce à une gestion plus précise par le Comité de direction et une collaboration étroite avec les écoles, la charge des transports scolaires se monte à CHF 251'767.85 pour l'année 2022 (CHF 306'255.70 en 2021). Cette économie budgétaire importante a été réalisée par une adaptation des horaires scolaires aux lignes de bus, permettant de supprimer les multiples courses spéciales. L'ASPIHL poursuivra dans cette voie durant les prochaines années afin de contenir cette importante dépense.

Pour la sixième année consécutive, un titre de transport (Mobilis) valable entre Yverne et Territet a été remis à tous les élèves ; ils peuvent en conséquence bénéficier de transports gratuits pour leurs activités parascolaires et sportives.

Le système d'accompagnement des plus jeunes par un adulte entre l'école de Rennaz et l'arrêt de bus se poursuit. Au niveau des transports, de nombreuses séances de sensibilisation et prévention sont organisées dans le courant de l'année scolaire.

Repas et cantine scolaire

C'est non moins de 110 élèves inscrits régulièrement à la cantine scolaire de la salle paroissiale catholique qui ont bénéficié de repas à Villeneuve. Cette prestation devient de plus en plus demandée et des locaux devront bientôt être trouvés pour absorber le nombre croissant d'élèves. Cette solution est appréciable pour les familles car, financièrement, une place en cantine leur coûte moins chère qu'en UAPE ainsi que pour les Communes car la cantine accueille depuis 2021 les élèves de 7 & 8P et pallie au manque de place d'accueil en UAPE.

Courses d'écoles et camps

En 2022, 68 sorties ont eu lieu, soit 9 sorties sportives, 19 culturelles et 40 courses d'école. Concernant les camps scolaires 10 classes de 5P et 7P ont participé à un camp d'été, 3 classes de 5P à un camp d'automne, 8 classes de 9^{ème} à un camp d'hiver et 5 classes de 11^{ème} à un voyage de fin d'études.

La reprise des sports facultatifs est progressive après COVID-19. De nombreuses activités sont proposées aux élèves et sont fort appréciées. Il est à relever que l'EPS Villeneuve Haut-Lac est le seul site scolaire à proposer autant d'activités parascolaires et laisse la liberté à l'enfant de changer de sport en cours de semestre. 191 élèves de 5P à 11P se sont inscrits régulièrement aux diverses activités proposées.

http://www.chessel.ch/documents/rapports/2021/ASPIHL_Comptes_2022.pdf

13.3 Aides et subventions extrascolaires pour les enfants du village

Le 31 août 2022, 18 enfants ont bénéficié d'un subside de Fr. 50.— pour diverses activités extrascolaires allant de la gymnastique au football, à l'équitation, au cyclisme et à la danse ! Une extraordinaire palette de disciplines sportives ! Nous les encourageons vivement à poursuivre dans leurs activités !

6 enfants suivant des cours dans des écoles de musique, ont été subventionnés en 2022, à raison de Fr. 150.—/semestre (8 en 2021)

A noter que le subside pour les activités extrascolaires n'est pas cumulable avec celui des Ecoles de musique et la fanfare.

24 jeunes de la Commune ont fait la demande pour le soutien financier communal à l'attention des étudiants et apprentis (Fr. 300.— / année).

Notre Commune participe également aux prix scolaires des écoles de Villeneuve, de l'Ecole professionnelle du Chablais et du Gymnase de Burier.

Le Passeport Vacances en partenariat avec la Commune de Montreux n'a malheureusement pas eu lieu en 2022 pour les 5 communes de la Plaine. Il sera toutefois renouvelé en 2023.

13.4 Temples & Cultes

Paroisse protestante

Le salaire de l'organiste est toujours calculé en fonction du nombre de cultes et d'habitants, soit 11 cultes en 2022



Paroisse catholique

Chessel fait également partie de la paroisse de Roche, qui dépend du diocèse de Sion

Eglise évangélique de langue allemande de Montreux

Elle est située à l'avenue des Alpes à Montreux et est liée par une convention entre les communes de Chessel, Noville, Rennaz, Veytaux et Villeneuve. Son financement est en discussion au sein de ces communes.

14 SECURITE SOCIALE

14.1 Facture sociale

Au compte 72'351, les montants de la facture sociale restent toujours très élevés. Le montant total facturé aux communes s'élève à plus de Fr. 810'000'000.—.

14.2 Santé

Le plan canicule est mis en place chaque année du 1^{er} juin au 31 août, pour les plus de 75 ans. En 2022, l'été fut chaud, même très chaud. Le groupe de surveillance formé de Mmes Annelise Corbaz et Christiane Yersin, déléguées Pro Senectute, Mme Séverine Stettler, municipale, M. Christophe Krummenacher, municipal et Mme Patricia Clément suppléante, a été présent durant cette période par des appels téléphoniques ou des passages à domicile où ils ont toujours été très bien accueillis. Ils ont pu constater que ces personnes étaient très bien entourées soit par la famille ou des voisins.

Mme S. Stettler, siège depuis peu au CODIR d'Asanté Sana (CMS) et découvre ainsi tous les services qui peuvent faciliter le maintien à domicile des personnes ayant besoin d'aide (soins, ménage, ergothérapie, physiothérapie, soutien moral et social, repas à domicile, transports, etc). Toutes ces prestations permettent au patient de pouvoir rester chez lui dans la mesure du possible. Les passages peuvent varier de 1 à 4 fois par jour selon les besoins. Une antenne a été ouverte à l'Hôpital Riviera-Chablais où ont lieu les séances relatives au Réseau Santé Haut Léman, à l'association l'Enfant et l'Hôpital et toutes les enseignes qui se partagent l'Espace Santé.

Les 3 EMS du Chablais à savoir celui d'Aigle, de Bex et des Diablerets sont également en étroite collaboration avec tous les services cités plus haut. L'extension d'Aigle est une vraie réussite et offre un cadre de vie exceptionnel à tous ses résidents et leurs familles ainsi qu'au personnel soignant.

15 TOURISME ET MANIFESTATIONS DIVERSES

L'année 2022 a ENFIN repris son rythme de croisière après les 2 ans de restrictions sanitaires. La Municipalité remercie les 2 sociétés villageoises (Société de Jeunesse et Association Animation Chessel) pour leur engagement en faveur de nos citoyens, en organisant les manifestations suivantes :

- L'animation à l'occasion du passage du Tour de France
- La soupe villageoise et le Tournoi de balle au prisonnier
- La Fête du 1^{er} août
- Le Noël des Fontaines, décoration du sapin dans le parc de l'Ouchettaz
- Le repas des aînés villageois etc.....

Elle tient à remercier également tous les bénévoles de Chessel et d'ailleurs qui œuvrent chaque 1^{er} jeudi du mois, afin d'offrir aux aînés de la plaine du Rhône un moment convivial. La Municipalité y est conviée une fois par année et a le plaisir d'offrir l'apéritif et le dessert à cette occasion.



Des remerciements vont également à l'attention de Mme Patricia Clément pour les arrangements floraux du village.



Fête des écoles

La Fête des écoles a de nouveau pu avoir lieu pour les classes de Chessel, Noville et Rennaz. Même si la météo était incertaine, les enfants, parents et accompagnants étaient au rendez-vous. Châteaux gonflables, Food Trucks et musique ont fait la joie des petits comme des grands. Nous remercions la société de Jeunesse de Chessel pour la tenue du stand de boisson. Le bénéfice de cette soirée leur est totalement destiné.

Manifestation en l'honneur des jeunes ayant atteint leur majorité

La manifestation en l'honneur des jeunes citoyens ayant atteint leur majorité en 2020, 2021 et 2022 a eu lieu lors de la soirée musicale de la fanfare de l'Echo de la Plaine de Noville, le vendredi 3 juin.

6 sur les 11 jeunes invités, ont été reçus lors d'une partie officielle en présence de la Municipalité, du Président et la Secrétaire du Conseil général.



Jubilataire



Le 20 septembre, la Municipalité a eu le plaisir de fêter le 90^{ème} anniversaire de **Madame Violette Clément**

Nous remercions vivement tous les membres du Conseil pour leur présence aux séances des 20 juin, 24 octobre et 12 décembre 2022.

* * * * *

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil général

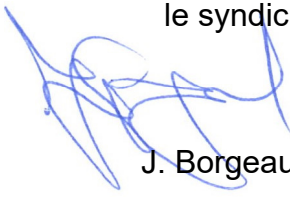
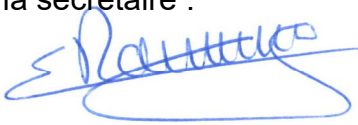
vu le rapport de gestion et les comptes de la Commune de Chessel pour l'année 2022,
ouï le rapport de la Commission de gestion-finances
considérant que cet objet a été porté valablement à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'approuver, tels que présentés, les comptes communaux 2022,
2. de donner décharge à la commission de gestion-finances,
3. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2022.

Ainsi délibéré en séance de la Municipalité du 9 mai 2023 pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le syndic :		la secrétaire :
 J. Borgeaud		 E. Raymond

Le syndic : M. Jacques Borgeaud

Chessel, le 17 mai 2023

Adopté par le Conseil général dans sa séance du 12 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

le président :

la secrétaire :

J.-M. Butty

N. Cosandey

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN

Multifiduciaire Léman SA
Avenue du Casino 52
CH-1820 Montreux
Tél. +41 21 966 80 00
Fax +41 21 966 80 10
www.multigroupservices.com

Au conseil général de la commune de

Chessel

Montreux, le 10 mai 2023

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de Chessel, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de Chessel alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

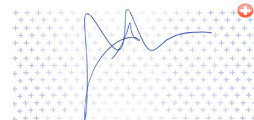
D'autre part, conformément à la correspondance du 17 février 2020 du Service des communes et du logement, nous avons contrôlé la concordance des chiffres ressortant des comptes communaux avec ceux figurant dans le résumé des comptes remis à la préfecture.

L'opération mentionnée ci-dessus ne constitue ni un audit ni une review en conformité avec les Normes d'Audit Suisses (NAS).

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN SA



Christophe Boy
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat



Yves Reichenbach
Expert-réviseur agréé

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	477'117.14	164'604.50	495'720.00	164'000.00	411'649.26	156'383.00
10	Autorités	117'730.95	105'375.00	117'400.00	105'000.00	101'699.17	89'515.00
101	Conseil communal	8'764.20		12'400.00		5'579.40	
101.300	Jetons de présence, Commissions, Bureau	7'610.00		9'400.00		4'510.00	
101.309	Autres charges Autorités et personnel	1'154.20		3'000.00		1'069.40	
102	Municipalité	108'966.75	105'375.00	105'000.00	105'000.00	96'119.77	89'515.00
102.300	Traitement et vacations des municipaux	89'284.45		91'000.00		82'608.75	
102.303	Assurances sociales municipaux	16'090.30		11'000.00		10'501.62	
102.306	Indemnisations et remboursement de frais	3'592.00		3'000.00		3'009.40	
102.490.01	Imputation interne traitements municipaux		105'375.00		105'000.00		89'515.00
11	Administration	318'281.25	19'082.00	325'185.00	17'000.00	264'557.39	24'890.00
11.301.01	Traitement du personnel	69'619.10		73'200.00		44'095.05	
11.303	Assurances sociales (AVS)	6'517.25		6'350.00		4'086.40	
11.304	Caisse de pension (SwissLife)	4'282.05		6'550.00		1'766.90	
11.305	Assurances accidents et maladie	3'312.10		3'020.00		1'549.25	
11.306	Indemnisations et remboursement de frais	98.30				101.80	
11.309	Autres charges Autorités et personnel	4'309.45		4'000.00		4'687.15	
11.310	Imprimés et fournitures de bureau	10'816.85		11'000.00		10'878.50	
11.310.01	Frais mises à l'enquête	1'392.05		500.00			
11.311	Achat mobilier et matériel	4'065.15		10'000.00		5'119.15	
11.317	Réceptions et manifestations	4'829.30		8'000.00		8'091.60	
11.318	Honoraires et prestations de services	17'430.90		20'000.00		20'495.70	
11.318.01	Honoraires consultant (constructions)	4'766.95		5'000.00		4'545.60	
11.318.05	Honoraires fiduciaire	4'846.50		5'000.00		4'846.50	
11.319	Impôts, taxes et cotisations (taxes CCP)	6'462.07		6'500.00		4'583.07	
11.351.07	Participation charges cantonales, transports publics	37'986.00		35'465.00		32'369.95	
11.365	Dons, aides et subventions casuels	1'829.50		2'000.00		1'226.00	
11.365.01	Pandémie Covid 19, bons et rétrocession					1'770.00	
11.365.05	Fondation accueil de jour petite enfance	107'002.73		100'500.00		90'064.77	
11.390.01	Imputation interne traitements municipaux	28'715.00		28'100.00		24'280.00	
11.427	Amendes		3'110.00				5'380.00
11.430	Emoluments, taxes, produits de vente		40.00				
11.431.01	Emoluments, permis de construire		840.00		1'000.00		910.00
11.431.02	Emoluments, contrôle des habitants		8'473.30		8'000.00		9'999.10
11.436	Remboursement de tiers		6'618.70		8'000.00		8'525.65

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
11	Administration	318'281.25	19'082.00	325'185.00	17'000.00	264'557.39	24'890.00
11.469	Dons et legs						75.25
16	Tourisme	41'104.94	40'147.50	53'135.00	42'000.00	45'392.70	41'978.00
16.301.01	Part traitement personnel	1'200.00		1'200.00		1'592.90	
16.303	Assurances sociales (AVS)	110.00		100.00		148.00	
16.304	Caisse de pension (SwissLife)	75.00		80.00		63.85	
16.305	Assurances accidents et maladie	55.00		55.00		55.30	
16.311.04	Achat mobilier et matériel	2'020.10		5'000.00		3'971.25	
16.314.05	Entretien zone de loisirs + terrain foot	2'608.94		4'000.00		1'904.50	
16.317	Réceptions et manifestations	878.00		5'000.00		3'000.00	
16.318	Honoraires et prestations de services	6'137.30		6'000.00		8'277.90	
16.365	Aides et subventions sociétés villageoises	1'000.00		2'000.00		1'000.00	
16.365.08	Aides et subventions sociétés régionales	9'525.60		12'000.00		8'449.00	
16.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	3'495.00		3'700.00		2'930.00	
16.390.09	Imputation interne diverse	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
16.406.06	Taxe communale de séjour (budgété)		40'147.50		42'000.00		41'978.00

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	304'901.41	1'364'549.81	267'245.00	1'191'000.00	272'015.11	1'404'668.64
21	Impôts	60'528.96	961'166.81	38'900.00	848'000.00	45'948.73	1'016'357.39
21.318	Frais de perception des impôts	11'978.35		10'000.00		11'769.18	
21.319	Impôts payés à d'autres communes et au canton	1'800.00		3'900.00		1'800.00	
21.321.02	Intérêts bonifiés	25.44				31.40	
21.322.01	Intérêts compensatoires	11.03				29.42	
21.330.01	Défalcations sur impôts & taxes	27'678.84		5'000.00		13'005.33	
21.366	Aide individuelle (s/taxe ordure)	19'035.30		20'000.00		19'313.40	
21.400.01	Impôt sur le revenu		610'712.13		620'000.00		561'479.42
21.400.02	Impôt sur la fortune		86'795.00		65'000.00		92'599.49
21.400.03	Impôt à la source		41'708.41		22'000.00		38'914.88
21.400.04	Impôt spécial des étrangers (frontaliers)		5'643.00		8'500.00		5'448.25
21.401.01	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		61'419.55		5'000.00		105'721.50
21.401.02	Impôt sur le capital des personnes morales		1'423.25		500.00		1'436.95
21.401.03	Impôt complémentaire sur immeuble personnes morales		6'861.10		8'000.00		7'613.80
21.402	Impôt foncier		89'263.50		82'000.00		89'239.70
21.403.01	Impôt sur les gains immobiliers		13'392.25		10'000.00		305.20-
21.404	Imputation sur les mutations immobilières		15'928.00		10'000.00		69'123.40
21.405	Impôt sur les successions et les donations		27.00		2'000.00		9'021.00
21.406.01	Impôt sur le chiens		7'100.00		7'000.00		6'850.00
21.409	Impôts récupérés après défalcations		1'744.89		1'000.00		631.95-
21.418.04	Frais de poursuites		2'686.90		1'000.00		1'731.19
21.421.01	Intérêts de retard		9'756.84		5'000.00		11'417.44
21.422.01	Intérêts moratoires		137.59		1'000.00		399.28
21.436	Remboursement de tiers		6'567.40				16'298.24
22	Service financier	244'372.45	403'383.00	228'345.00	343'000.00	226'066.38	388'311.25
22.301.01	Part traitement personnel	3'600.00		3'500.00		5'309.70	
22.303	Assurances sociales (AVS)	335.00		310.00		492.50	
22.304	Caisse de pension (Swiss Life)	220.00		320.00		212.85	
22.305	Assurances accidents et maladie	170.00		215.00		184.40	
22.322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	1'771.45		2'000.00		1'988.93	
22.352	Participation fonds de péréquation	225'536.00		210'000.00		206'928.00	
22.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	12'740.00		12'000.00		10'950.00	
22.422.02	Intérêts et dividendes		11'225.00				27'535.25
22.452	Retour Fonds de péréquation		313'926.00		267'000.00		284'663.00
22.452.01	Péréquation - plafonnement du taux et dépenses thématiques		18'232.00		16'000.00		16'113.00

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
22	Service financier	244'372.45	403'383.00	228'345.00	343'000.00	226'066.38	388'311.25
22.490.03	Imputation interne de vente d'eau		60'000.00		60'000.00		60'000.00

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	171'538.84	178'808.14	131'045.00	132'921.00	229'047.53	134'924.10
31	Terrain	8'734.50	40'749.00	8'700.00	40'749.00	7'681.05	40'749.00
31.301.01	Part traitement personnel	2'400.00		2'400.00		3'185.85	
31.303	Assurances sociales (AVS)	225.00		210.00		295.50	
31.304	Caisse de pension (SwissLife)	145.00		80.00		127.70	
31.305	Assurances accidents et maladie	115.00		160.00		110.60	
31.314	Entretien des terrains	3'769.50		4'000.00		2'341.40	
31.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	2'080.00		1'850.00		1'620.00	
31.423	Location des terrains		40'749.00		40'749.00		40'749.00
32	Forêts	46'250.15	8'396.60	45'620.00	6'000.00	45'363.15	6'965.00
32.301.01	Part traitement personnel	12'900.00		12'350.00		12'943.15	
32.301.02	Bûcherons, coupes de bois	8'696.00		8'500.00		8'500.00	
32.303	Assurances sociales (AVS)	1'135.00		1'020.00		1'162.45	
32.304	Caisse de pension (SwissLife)	730.00		480.00		511.50	
32.305	Assurances accidents et maladie	635.00		670.00		629.35	
32.313	Achat de bois de service	2'046.30		2'500.00		1'997.85	
32.314	Gestion technique des forêts	7'500.00		7'500.00		7'500.00	
32.314.01	Eparages	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
32.315	Entretien du matériel			500.00			
32.315.01	Entretien forestier - broyage et autres travaux	6'000.00		6'000.00		6'196.00	
32.318	Honoraires et prestations de service	452.85				452.85	
32.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	4'155.00		4'100.00		3'470.00	
32.435	Vente de bois de service		8'396.60		6'000.00		6'965.00
35	Bâtiments communaux	116'554.19	129'662.54	76'725.00	86'172.00	176'003.33	87'210.10
35.301.01	Part traitement personnel (conciergerie)	27'620.00		28'400.00		35'518.95	
35.303	Assurances sociales (AVS)	2'470.00		2'230.00		3'177.95	
35.304	Caisse de pension (SwissLife)	1'580.00		1'480.00		1'423.05	
35.305	Assurances accidents et maladie	1'380.30		2'015.00		2'252.05	
35.311	Achat mobilier et matériel	1'746.80		6'000.00		4'817.70	
35.312	Achat eau, énergie, combustible	22'531.65		16'000.00		14'692.80	
35.314	Entretien d'immeuble	7'303.80		10'000.00		17'612.27	
35.314.03	Déprédations - Vandalisme - frais de réparations	237.00		500.00		458.15	
35.315.04	Entretien des machines (chaufferie et ascenseur)	3'008.60		3'000.00		3'238.60	
35.318.01	Prime ECA	2'479.30		3'000.00		2'625.00	
35.331	Amortissement bâtiments communaux	41'765.54				86'451.11	
35.352	Remboursements à d'autres communes ou association de communes	276.20				265.70	

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
35	Bâtiments communaux	116'554.19	129'662.54	76'725.00	86'172.00	176'003.33	87'210.10
35.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	4'155.00		4'100.00		3'470.00	
35.427	Locations		83'172.00		83'172.00		83'264.00
35.427.01	Locations salles communales		4'600.00		3'000.00		2'780.00
35.436	Remboursement de tiers ou facturation		150.00				1'037.15
35.436.03	Remboursement de dommages (vaisselle cassée)		25.00-				128.95
35.480	Prélèvement sur fonds de réserve		41'765.54				

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	349'884.25	207'170.65	335'675.00	177'000.00	357'191.51	213'191.35
43	Routes	79'916.05	7'000.00	93'650.00	7'000.00	91'930.10	7'000.00
43.301.01	Part traitement personnel	22'840.00		28'400.00		18'945.90	
43.303	Assurances sociales (AVS)	2'050.00		2'230.00		1'670.40	
43.304	Caisse de pension (SwissLife)	1'325.00		1'560.00		742.60	
43.305	Assurances accidents et maladie	1'110.00		1'960.00		1'068.60	
43.311	Achat mobilier et matériel			2'000.00		1'024.15	
43.312	Eclairage public - consommation	4'345.35		6'000.00		7'573.20	
43.312.01	Eclairage public, Installations	3'568.40		4'000.00		15'993.90	
43.312.04	Achat de carburant	1'306.20		1'500.00		854.10	
43.313.01	Achat matériel numéros de rues			500.00		586.45	
43.314	Entretien des routes et éparage	1'966.20		2'500.00		1'087.65	
43.315	Entretien des machines	367.45		2'500.00		2'260.70	
43.318	Honoraires et prestations de service	1'072.45		1'000.00		1'072.45	
43.331	Amortissement des routes goudronnées	35'800.00		35'800.00		35'800.00	
43.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	4'165.00		3'700.00		3'250.00	
43.490	Imputation interne		7'000.00		7'000.00		7'000.00
44	Parcs, promenades, cimetières	27'211.00	7'000.00	36'500.00	7'000.00	31'342.14	7'000.00
44.301.01	Part traitement personnel	19'836.60		20'200.00		19'565.59	
44.303	Assurances sociales (AVS)	1'730.00		1'600.00		1'690.60	
44.304	Caisse de pension (SwissLife)	1'105.00		1'360.00		760.25	
44.305	Assurances accidents et maladie	980.00		1'490.00		1'266.45	
44.311	Achat mobilier et matériel	339.50		2'000.00		576.00	
44.312.04	Achat de carburant	524.80		500.00		497.75	
44.314	Entretien et aménagements extérieurs	196.10		4'000.00		1'004.45	
44.315	Entretien du matériel et des machines			2'000.00		1'310.95	
44.315.01	Entretien jeux + achats nouveaux	419.00		1'500.00		3'050.10	
44.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	2'080.00		1'850.00		1'620.00	
44.490	Imputation interne		7'000.00		7'000.00		7'000.00
45	Ordures ménagères et décharge	122'249.90	76'990.05	112'930.00	78'000.00	114'670.54	81'762.80
45.301.01	Part traitement personnel	31'410.00		31'500.00		34'803.80	
45.303	Assurances sociales (AVS)	2'751.70		2'590.00		3'075.75	
45.304	Caisse de pension (SwissLife)	1'759.70		1'380.00		1'365.60	
45.305	Assurances accidents et maladie	1'540.00		1'910.00		1'929.10	
45.311	Achat mobilier et matériel	2'615.49		4'000.00		2'584.85	
45.312	Electricité déchetterie	744.50		1'000.00		690.90	

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
45	Ordures ménagères et décharge	122'249.90	76'990.05	112'930.00	78'000.00	114'670.54	81'762.80
45.312.04	Achat de carburant	960.00		1'000.00		677.15	
45.314	Entretien de la déchetterie	467.25		2'000.00		2'100.55	
45.318	Enlèvement et traitement des ordures (facturé par un tiers)	40'107.75		40'000.00		40'506.54	
45.318.01	Enlèvement du verre	2'432.03		2'500.00		3'424.95	
45.318.02	Elimination déchets verts (Satom)	5'744.50		7'000.00		6'729.65	
45.318.03	Honoraires et prestations de service	674.70		1'000.00		310.00	
45.318.04	CAMPING Traitement et évacuation ordures ménagères	9'562.70		9'500.00		9'892.95	
45.318.04.01	CAMPING Enlèvement du verre	850.27					
45.318.05	Gastrovert déchets cuisinés	2'739.80		2'000.00		2'248.75	
45.318.06	Déchets inertes	757.01					
45.331	Amortissement des équipements	11'892.50					
45.390.01	Imputation interne traitements municipaux et administration	5'240.00		5'550.00		4'330.00	
45.434.02	Taxe d'élimination des ordures		39'865.25		44'000.00		46'634.20
45.435.04	Produits de récupération (verre, papier, ferraille, PET)		3'824.40		2'500.00		2'248.75
45.436	Facturation et remboursement de tiers		22'887.45		22'000.00		22'986.90
45.436.01	Facturation traitement et évacuation ordures Camping		10'412.95		9'500.00		9'892.95
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	116'356.30	116'180.60	92'595.00	85'000.00	119'248.73	117'428.55
46.301.01	Part traitement personnel	8'100.00		7'400.00		8'455.53	
46.303	Assurances sociales (AVS)	740.00		600.00		777.20	
46.304	Caisse de pension (SwissLife)	485.00		145.00		337.60	
46.305	Assurances accidents et maladie	390.00		400.00		326.95	
46.314	Entretien des canalisations et des collecteurs	10'981.65		30'000.00		30'823.85	
46.318	Honoraires et prestations de service	2'549.40		4'000.00		3'683.40	
46.318.01	EPUDEHL (EPuration et Distribution Eau du Haut Lac)	39'615.25		33'350.00		30'914.20	
46.381	Attribution à réserve Epuration	50'000.00		13'000.00		41'000.00	
46.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	3'495.00		3'700.00		2'930.00	
46.434.01	Taxes d'épuration (annuelles)		116'180.60		85'000.00		117'128.55
46.436	Facturation et remboursement de tiers						300.00
47	Cours d'eau et digues	4'151.00					
47.351.01	Participation charges cantonales, correction du Rhône	4'151.00					

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	250'163.90	883.10	263'625.00	2'000.00	210'837.23	1'500.00
52	Enseignement secondaire	243'477.85	883.10	254'290.00	2'000.00	201'285.10	1'500.00
52.301.01	Parte traitement personnel	3'000.00		3'000.00		1'592.90	
52.303	Assurances sociales (AVS)	245.00		270.00		216.40	
52.304	Caisse de pension (SwissLife)	160.00		260.00		94.85	
52.305	Assurances accidents et maladie	135.00		210.00		109.20	
52.317	Réception et manifestations	1'189.35		2'000.00			
52.351	Participation versée au canton	4'721.50		4'750.00		4'218.00	
52.352	ASPIHL, participation	210'512.00		219'700.00		172'664.00	
52.352.03	Groupe ment scolaire - pandémie					799.75	
52.352.04	Groupe ment scolaire					6'000.00	
52.365	Aides et subventions extrascolaires	11'020.00		10'000.00		3'890.00	
52.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	12'495.00		14'100.00		11'700.00	
52.436	Remboursement de tiers		883.10		2'000.00		
52.451	Participation et remboursements du canton						1'500.00
54	Orientation professionnelle	428.85		500.00		384.00	
54.352	Participation	428.85		500.00		384.00	
58	Temples et cultes	6'257.20		8'835.00		9'168.13	
58.301.01	Part traitement personnel	1'680.00		1'300.00		2'581.50	
58.301.02	Salaire de l'organiste	2'431.00		2'500.00		2'431.00	
58.303	Assurances sociales (AVS)	110.00		100.00		147.75	
58.304	Caisse de pension (SwissLife)	75.00		80.00		63.85	
58.305	Assurances accidents et maladie	55.00		55.00		55.30	
58.311	Achat mobilier et matériel			1'000.00		1'782.15	
58.312	Electricité, chauffage	299.40		500.00		433.40	
58.314	Entretien	290.80		1'000.00		353.63	
58.318	Prime assurance + honoraires et prestations de service	583.45		800.00		617.80	
58.365.01	Participation Paroisse catholique	732.55		800.00		701.75	
58.365.02	Eglise allemande - Montreux			700.00			

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	76'336.19	48.00	72'396.00		70'122.65	48.00
61	Corps de police	39'795.00		37'229.00		36'601.00	
61.351	Police cantonale	35'635.00		33'129.00		33'131.00	
61.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration					3'470.00	
62.390.01	Imputations interne municipaux	4'160.00		4'100.00			
64	Service des inhumations	192.45		500.00			
64.318	Honoraires et prestations de service	192.45		500.00			
65	Défenses contre l'incendie	26'826.49	48.00	26'540.00		29'026.90	48.00
65.301.01	Part traitement personnel	1'200.00		1'200.00		2'123.90	
65.303	Assurances sociales (AVS)	110.00		100.00		197.00	
65.304	Caisse de pension (SwissLife)	75.00		80.00		85.15	
65.305	Assurances accidents et maladie	55.00		110.00		73.75	
65.312	Réseau installation	1'701.15		2'000.00		3'250.80	
65.315	Entretien du matériel	91.50				173.75	
65.316	Loyer caserne SDIS Haut-Lac	10'293.44		8'500.00		9'717.55	
65.317	Réceptions et manifestations			200.00			
65.352	Participation SDIS intercommunal	11'555.40		12'500.00		11'995.00	
65.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	1'745.00		1'850.00		1'410.00	
65.465.01	Subside ECA et Etat de Vaud		48.00				48.00
66	Protection civile	9'522.25		8'127.00		4'494.75	
66.301	Protection civile	9'522.25		8'127.00		4'494.75	

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	193'667.58		227'950.00		248'155.28	
72	Prévoyance sociale cantonale	187'417.58		220'900.00		242'305.28	
72.351	Prest. Compl. AVS/AI - prév. Aide soc - protection jeunesse	188'013.00		220'000.00		230'861.00	
72.352.05	Participation à des charges de prévoyance sociale	595.42-		900.00		11'444.28	
73	Santé publique	6'250.00		7'050.00		5'850.00	
73.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	6'250.00		7'050.00		5'850.00	

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	333'059.45	268'601.86	285'650.00	285'000.00	325'149.59	256'082.09
81	Service des eaux	232'455.85	182'842.45	214'435.00	190'000.00	251'751.84	168'031.20
81.301.01	Part traitement personnel	8'920.00		7'950.00		8'295.50	
81.303	Assurances sociales (AVS)	765.00		620.00		734.15	
81.304	Caisse de pension (SwissLife)	485.00		430.00		325.70	
81.305	Assurances accidents et maladie	445.00		435.00		454.90	
81.311	Achat mobilier et matériel, compteurs	3'878.83		10'000.00		15'921.96	
81.312	Achat de carburant			500.00		284.10	
81.314	Entretien du réseau	2'490.02		10'000.00		3'809.87	
81.318	Honoraires et prestations de service	2'965.04		5'000.00		3'061.75	
81.318.01	EPUDEHL, débit garantie et charges de fonction	32'081.96		33'000.00		32'081.96	
81.331	Amortissement	112'100.00		79'100.00		120'171.95	
81.390.01	Imputation interne traitements municipaux & administration	8'325.00		7'400.00		6'610.00	
81.390.03	Imputation interne vente d'eau	60'000.00		60'000.00		60'000.00	
81.435	Vente d'eau et prestations de service		182'842.45		190'000.00		168'031.20
82	Service électrique	100'603.60	85'759.41	71'215.00	95'000.00	73'397.75	88'050.89
82.301.01	Traitement personnel	3'500.00		3'300.00		5'389.65	
82.303	Assurances sociales (AVS)	310.00		270.00		477.35	
82.304	Caisse de pension (Swiss Life)	200.00		230.00		211.70	
82.305	Assurances accidents et maladie	170.00		315.00		293.80	
82.312	Electricité, chauffage	2'008.45		2'500.00		1'732.40	
82.314	Entretien turbine	2'158.35		2'500.00		3'227.75	
82.318	Honoraires et prestations de service	1'926.80		2'000.00		2'190.10	
82.331	Amortissement	86'250.00		56'250.00		56'250.00	
82.381	Attribution à fonds de réserve	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
82.390.01	Imputations internes municipaux	2'080.00		1'850.00		1'625.00	
82.435	Vente d'énergie		88'136.97		95'000.00		89'322.18
82.435.01	TVA TDX 2.9 %		2'377.56-				1'271.29-

Comptes par ordre administratif 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	2'156'668.76	2'184'666.06	2'079'306.00	1'951'921.00	2'124'168.16	2'166'797.18
	<i>Excédent</i>		27'997.30	127'385.00			42'629.02

Bilans comparés au 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
9	BILAN	3'021'209.64	2'993'212.34	3'004'490.19	3'004'490.19		
91	ACTIF	3'021'209.64		3'004'490.19			
910	DISPONIBILITES	1'568'684.52		1'426'758.86			
9100	Caisse	11'066.25		7'359.45			
9100	Caisse	3'355.00		3'614.20			
9100.01	Caisse Greffe	59.90		251.80			
9100.02	Caisse Contrôle des Habitants	6'518.65		1'279.65			
9100.03	Caisse Conseil Général	1'082.55		1'851.15			
9100.04	Caisse Voirie	50.15		362.65			
9101	Compte de chèque postaux	116'299.12		151'482.42			
9101	Comptes de chèques postaux	116'299.12		151'482.42			
9102	Banques	1'441'319.15		1'267'916.99			
9102.02	Banque Raiffeisen 40.641.01	1'433'202.58		1'240'734.97			
9102.03	BCV 910.583.3	8'116.57		27'182.02			
911	DEBITEURS	557'410.66		578'044.78			
9111	Comptes-courants débiteurs	365'064.48		373'889.78			
9111	Recette, arriérés et impôts PP-PM-IS	342'571.75		354'537.29			
9111.01.4	IA supputés	15'492.73		12'352.49			
9111.04	Assoc. Propriétaires Forestiers Triage 4 (prêt)	7'000.00		7'000.00			
9115	Débiteurs	190'346.85		202'155.67			
9115	Débiteurs	190'346.85		202'155.67			
9119	Autres créances	1'999.33		1'999.33			
9119.00	TVA EAU - IPM achats (à récupérer)	1'999.33		1'999.33			
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	871.00		871.00			
9120	Titres & placements	870.00		870.00			
9120.01	Titres et placements financiers	870.00		870.00			
9123	Terrains & bâtiments	1.00		1.00			
9123.01	Terrains et bâtiments - immeubles productifs - Est. Fisc. 373'450.00	1.00		1.00			
913	ACTIFS TRANSITOIRES	113'667.39		96'477.98			
9139	Actifs transitoires	113'667.39		96'477.98			
9139.0	Actif transitoire, impôt anticipé à récupérer			4'008.90			

Bilans comparés au 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
9139	Actifs transitoires	113'667.39		96'477.98			
9139.01	Actifs transitoires	113'667.39		92'469.08			
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	780'575.07		902'336.57			
9141	Ouvrages génie civil	290'283.31		315'446.71			
9141.09	PGEE) - préavis 2002-09 - Fr. 22'000.00	1.00		1.00			
9141.11	Terrains agricoles - assainissement - Crédit d'étude drainages - Préavis 2002-07-2	1.00		1.00			
9141.12	Terrains agricoles assainissement avant-projet - préavis 03-2006 Fr. 142'000.00	1.00		1.00			
9141.17	Dessertes agricoles - travaux de réfection - préavis No 2/2012 de Frs.	192'415.41		228'215.41			
9141.18	Etude révision PGA - préavis 03-2015/2016 Frs 70'000.00	97'864.90		87'228.30			
9143	Bâtiments & constructions	112'558.35		10'806.45			
9143.01	Maison de commune	1.00		1.00			
9143.03	Temple	1.00		1.00			
9143.07	COLLEGE - tranf. appartement et install. services -préavis No 08/2006-2007 Fr. 278'500.00	1.00		1.00			
9143.10	Réfection et automatisation déchèterie - préavis 06/2020 - Fr. 119'825.00	112'554.35		10'803.45			
9143.11	Local Ancienne Poste - rénovation toiture - préavis n° 08-2020/2021- Fr. 43'980.00	1.00					
9144	Installations S.I.	377'730.41		576'080.41			
9144.03	Source Saxelles - Conduite EP - Préavis 04/2007-2008 Fr. 789'327,45			75'000.00			
9144.06	Réservoir Requiens - réfection - préavis No 11-2011, Frs 322'320.00 - subventionné	156'600.00		172'800.00			
9144.07	Source Saxelles - turbinage travaux - préavis 12-2011/2012 Frs 1'012'500.00 - sans subvention	111'250.00		197'500.00			
9144.10	Conduite EP remplacement Chessel - Crebelley - préavis 02-2017	109'880.41		130'780.41			
9145	Forêts	1.00		1.00			
9145.01	Forêts - est. Fiscale Fr. 76'000.00	1.00		1.00			
9146	Mobilier, machines	2.00		2.00			
9146.01	Tracteur et remorque préavis 06-2016 73'500.00	1.00		1.00			
9146.02	Equipement technique	1.00		1.00			
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	1.00		1.00			
9153	Titres & papiers-valeurs	1.00		1.00			
9153.01	Titres et papiers valeur	1.00		1.00			

Bilans comparés au 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
92	PASSIF		2'993'212.34		3'004'490.19		
920	ENGAGEMENTS COURANTS		368.59-		368.51-		
9209	Autres engagements		368.59-		368.51-		
9209.00	TVA EAU - due sur CA		2'043.45		2'043.45		
9209.01	TVA ELECTRICITE - décompte AFC Berne				.08		
9209.10	TVA EAU CHE276.209.266 - décompte AFC Berne		2'412.04-		2'412.04-		
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		288'500.00		327'500.00		
9221	Emprunt par obligation simple		288'500.00		327'500.00		
9221.12	BCV No 5321.29.23 turbinage et dessertes agricoles		288'500.00		327'500.00		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		135'524.39		117'495.84		
9259	Passifs transitoires		135'524.39		117'495.84		
9259.01	Passifs transitoires		135'524.39		117'495.84		
928	FONDS DE RESERVE		2'104'880.13		2'095'186.45		
9281	Fonds de renouvellement		734'223.10		684'223.10		
9281.01	Provision restauration Temple		1'230.00		1'230.00		
9281.02	Fonds de réserve Epuration		414'229.55		364'229.55		
9281.03	Fonds de réserve Tourisme		10'462.00		10'462.00		
9281.04	Fonds de réserve Service des Eaux		308'301.55		308'301.55		
9282	Fonds de réserve		1'370'657.03		1'410'963.35		
9282.01	Fonds de réserve - Général		1'205'595.81		1'247'361.35		
9282.02	Provision pour Service du Feu		41.50		41.50		
9282.03	Provision pour défalcation débiteurs		85'837.72		86'378.50		
9282.04	Fonds de réserve Abris PA		63'182.00		63'182.00		
9282.06	Fonds de réserve Service électrique		16'000.00		14'000.00		
929	CAPITAL		464'676.41		464'676.41		
9290	Capital		464'676.41		464'676.41		
9290	Capital		464'676.41		464'676.41		

Bilans comparés au 31.12.2022

Rubrique	Titre	Comptes 2022		Comptes 2021			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
	<i>Total</i>	3'021'209.64	2'993'212.34	3'004'490.19	3'004'490.19		
	<i>Excédent</i>	27'997.30					

[illegible]